

1. Généralités

Ce tarif est applicable à tout abonné raccordé au réseau, sur le territoire de la commune de Bulle, secteur Bulle, sans contrainte particulière.

L'abonnement pour chaque immeuble est établi au nom du propriétaire ou de son représentant.

2. Prix

Taxe de base mensuelle, incluant la location d'un compteur standard CHF/mois 5.2500

Le prix de l'eau applicable à tous les m³ consommés est de CHF/m³ 1.3648

Le prix de location est calculé en fonction du débit maximum des compteurs.

Les prix comprennent le transport, les services et la distribution.

3. Dispositions générales

Les factures d'abonnement sont payables net à 30 jours.

En cas de non-paiement, Gruyère Energie SA appliquera les mesures prévues par le Règlement général des abonnements d'eau.

Ce tarif est édicté conformément à l'article 42 du Règlement général des abonnements d'eau.

Tarifs hors TVA, applicables dès le relevé de décembre 2010